|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Prévenir le décrochage scolaireCode de l’éducation : [art. L.114-1](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=B83FC44F62A9CD9389EEC1A5395E9E0E.tplgfr42s_1?idSectionTA=LEGISCTA000038901962&cidTexte=LEGITEXT000006071191&dateTexte=20200901) (obligation de formation) [art. L. 122-2 à L. 122-4](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=8D9E04E7F41BE635F424E986406ECF9F.tpdila22v_3?idSectionTA=LEGISCTA000006166562&cidTexte=LEGITEXT000006071191) (droit au retour en formation initiale), [art. R. 131-7](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000018127417&cidTexte=LEGITEXT000006071191) (absentéisme), [art. L. 214-12](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000028698969&cidTexte=LEGITEXT000006071191), [art. R. 222-3-2](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=547BC46B97F2616E7C589D3B3C5BB78A.tpdila22v_3?idArticle=LEGIARTI000031599155&cidTexte=LEGITEXT000006071191&dateTexte=20170426&categorieLien=id&oldAction=) (décrochage), [art. L. 313-7 et L. 313-8](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=6649617AA46DB48F45B20FDA3B5C1421.tpdila16v_2?idSectionTA=LEGISCTA000006166600&cidTexte=LEGITEXT000006071191) (reprise d’études) - Instruction [n° 09-060 JS du 22-4-2009](http://www.education.gouv.fr/cid28356/mene0900412j.html) (prévention du décrochage scolaire et accompagnement des jeunes sortant sans diplôme du système scolaire) Circulaires : [n° 2011-028 du 9-2-2011](http://www.education.gouv.fr/cid54962/mene1101811c.html) (mise en œuvre des articles L. 313-7 et L. 313-8 du code de l'Éducation), [n°2013-035 du 29-3-2013](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71326) (réseaux Formation Qualification Emploi FOQUALE), [n° 2014-159 du 24-12-2014](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=84375) (prévention de l'absentéisme scolaire), [n° 2015-041 du 20-3-2015](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=86719) (droit au retour en formation initiale pour les sortants du système éducatif sans diplôme ou qualification professionnelle), [n° 2017-066 du 12-4-2017](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=115424) (mobilisation du droit au retour en formation et le maintien en formation au service de la lutte contre le décrochage scolaire) |  | **2020** |
|  |  |  |  |  |
| **Plan** Planifier |  | **Do** Mettre en œuvre |  | **Check** Evaluer |
| **Contexte, stratégie, sens, objectifs**La loi pour la refondation de l’École de la République a mis l’accent sur la lutte contre le décrochage scolaire en cohérence avec les politiques publiques centrées sur la jeunesse et a incité la communauté éducative, les chercheurs, les autres ministères, les collectivités, les associations à se saisir de cet enjeu.la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance, notamment ses articles 15 et 63 instaure une obligation de formation pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans : * Les orientations stratégiques des politiques régionales dans le domaine du décrochage scolaire sont-elles connues ?
* Comment le projet d’établissement met-il l’accent sur la persévérance scolaire et la prévention du décrochage, sur la mobilisation partenariale, notamment ceux bénéficiant du [droit au retour en formation initiale](http://reviensteformer.gouv.fr/) ? Avec quels objectifs et quelle stratégie ?
* Quelle est la valorisation du rôle de chacun dans la réussite éducative des jeunes ?
 |  | **Acteurs – Actions – Moyens – Temps**Trois champs d’actions sont proposés pour s’autoévaluer sur cette thématique : prévention, intervention, remédiation.**Prévenir*** Quelle est l’organisation mise en place dans l’établissement pour prévenir le décrochage scolaire (groupe de prévention du décrochage scolaire GPDS, référent ou correspondant décrochage, information, communication) ?
* Comment l’ensemble des personnels de l’établissement est-il sensibilisé à la détection des signes précurseurs du décrochage : absentéisme, évolution soudaine du comportement, baisse des résultats scolaires, etc. ?
* Quelles actions sont prévues à la détection des signes de décrochage ?
* Des formations à la prévention du décrochage scolaire sont-elles organisées ?
* Comment les pratiques pédagogiques de l'établissement s'adaptent-elles pour prévenir le décrochage ?
* Quelles innovations pédagogiques sont expérimentées dans l’établissement ?
* Comment le travail en équipe pluri-catégorielle est-il développé dans l'établissement pour prendre en compte les besoins des jeunes ?
* Comment le sentiment d'appartenance et de bien-être des élèves dans l’établissement est-il développé ? Comment l'entraide et le travail collaboratif entre élèves sont-ils favorisés au sein de l'établissement ?
* Comment l’accompagnement personnalisé, les stages passerelles, les stages de remise à niveau, le tutorat, la gestion de l’orientation sont-ils menés pour favoriser la motivation des jeunes et les soutenir dans leur projet ?
* Des parcours aménagés sont-ils proposés aux jeunes en risque de décrochage ?
* Comment le dialogue entre les parents et l’établissement est-il instauré et pratiqué ?

**Intervenir*** Comment l’analyse des causes du décrochage des élèves est-elle menée ?
* Quelles sont les actions prévues pour réinstaller les élèves dans une dynamique positive pour leurs études ?
* Comment l’action éducative est-elle organisée autour des élèves en décrochage ? Comment les équipes éducatives sont-elles mobilisées ?
* Comment les alliances éducatives internes et externes sont-elles développées pour coordonner les interventions des différents professionnels sur des situations de décrochage ?
* Comment le dialogue entre les parents et l’établissement est-il renforcé ?

**Remédier*** Comment est organisé le droit au retour en formation initiale sous statut scolaire au sein de l’établissement ?
* Comment la coopération des équipes éducatives est-elle développée avec les partenaires extérieurs ?
* Comment les liens sont-ils établis avec le réseau FOQUALE (FOrmation QUALification Emploi), la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) d’appartenance du lycée ?
 |  | **Exemples d’indicateurs de suivi** * Indicateurs de suivi des jeunes (exclusions, commissions, orientation, exclusions de PFMP…), absentéisme (nombre, causes, type d’enseignement, formation, nombre de signalements…).
* Indicateur relatif aux jeunes concernés par le décrochage scolaire et à l’obligation de formation (nombre en prévention, intervention, remédiation).
* Indicateur d’accompagnement (nombre et rôle des acteurs impliqués, nombre d’actions menées).
* Indicateurs de présence (suite aux actions mises en place).
* Observations relatives à l’attitude des jeunes.
 |

**Juin 2020 - Contributeurs :**

**Académie de Clermont-Ferrand**

**Dgesco A1-4 – Bureau de l’orientation et de la lutte contre le décrochage scolaire**

**Mise à jour fiche n°6 guide 2017**

 **DIAGNOSTIC PARTAGÉ**

 **Act Agir**

**Objectifs**

**Points forts**

 **3.11**

**Actions**

**Points faibles**